



Paris, le 05 juin 2020

REPONSE A LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMISSION EUROPEENNE SUR UNE STRATEGIE EUROPEENNE DE L'HYDROGENE

A/ CONTEXTE

1. L'UPRIGAZ se félicite de l'intérêt porté par la Commission au potentiel que représente l'hydrogène pour contribuer à la réussite du « Green deal ».

L'UPRIGAZ tient à souligner que le concept d'hydrogène propre doit couvrir à la fois l'hydrogène obtenu à partir de sources d'énergie renouvelable (hydrogène vert) et à partir de gaz naturel associé à une décarbonation, avec capture et stockage du CO2 (hydrogène bleu).

A cet égard, l'UPRIGAZ estime que la politique européenne ne doit pas privilégier l'une ou l'autre des voies susceptibles de produire de l'hydrogène, et doit donc faire preuve d'une stricte neutralité technologique.

2. L'UPRIGAZ relève que la Commission souligne que la mise en œuvre du Green deal doit s'accompagner d'une meilleure intégration des systèmes électriques et gaziers de nature à développer les synergies entre le gaz et l'électricité au bénéfice des consommateurs. L'hydrogène, par sa capacité à connecter les infrastructures de gaz et d'électricité, apparaît ainsi comme un élément potentiel important pour le décloisonnement du système énergétique. Ce décloisonnement peut se décliner sur l'ensemble de la chaîne de valeur du système énergétique :

- au niveau de la production, l'électricité est l'un des moyens permettant la production d'hydrogène. Mais par ailleurs, l'hydrogène peut être stocké et utilisé pour la production d'électricité et ainsi satisfaire à la couverture des besoins de pointe,
- au niveau du transport, l'injection d'hydrogène dans les réseaux de gaz naturel ; soit en mélange avec du méthane renouvelable, soit dans des ouvrages 100% hydrogène, permet d'utiliser des infrastructures de transport en cours d'amortissement, à coût réduit. L'hydrogène peut ainsi permettre une décarbonation progressive du gaz transporté dans les réseaux, tout en évitant des coûts échoués dans des infrastructures conçues et développées pour le transport et la distribution de gaz naturel,

- au niveau du stockage, l'hydrogène est facilement stockable en mélange avec du gaz naturel, dans des proportions qui restent cependant encore à préciser. Or les infrastructures de stockage en Europe existent et ne nécessitent pas d'investissements supplémentaires. Alors que le stockage massif d'électricité n'est pas encore disponible, l'intérêt de l'hydrogène et des gaz renouvelables n'en est que plus important,
 - au niveau des usages, l'hydrogène offre de nombreuses options. On peut ainsi l'utiliser dans la mobilité propre, le cas échéant dans des systèmes hybrides, mais également dans l'industrie ou chez les particuliers en substitution au gaz naturel.
3. L'UPRIGAZ insiste sur le rôle potentiel que l'hydrogène peut jouer pour faciliter l'intégration du système énergétique gaz/électricité dans les territoires en permettant d'assurer la continuité de fourniture en toutes circonstances par un couplage avec des ENR intermittentes.

B/

Compte tenu de la faible maturité des technologies de production et des usages de l'hydrogène, dans un contexte de compétition internationale, l'effort de soutien de l'Union européenne doit porter simultanément sur l'offre et sur la demande :

1. Au niveau de l'offre :

- aider à faire émerger une offre technologique européenne compétitive, en accompagnant les industriels dans le développement des projets de production sur le territoire communautaire – en particulier avec la mise en place d'un IPCEI,
- accélérer le potentiel d'offre d'hydrogène par un mécanisme de soutien à la production d'hydrogène, vert et/ou bleu, via un mécanisme d'appel à projet avec complément de rémunération pluriannuel,
- Il convient de ne pas opposer les politiques de développement du transport de l'hydrogène dans des réseaux dédiés ou, en mélange, dans les réseaux de gaz. Les deux options apparaissent, en effet, comme complémentaires, la première pouvant pleinement se justifier autour d'un « cluster » d'industries lourdes pour lesquelles le recours à de l'hydrogène pur est essentiel, la deuxième afin de permettre une décarbonation progressive du gaz des grands réseaux de transport et de distribution.

2. Au niveau de la demande (marchés, usages)

- mettre en place un financement pour soutenir des projets à même de massifier la demande ;
- encourager les territoires à recourir à l'utilisation de l'hydrogène dans la mobilité, notamment dans les transports publics et les flottes de véhicules des opérateurs privés. Cette évolution doit viser à développer des flottes de véhicules fonctionnant à l'hydrogène, ou des véhicules hybrides hydrogène/électricité. Cette massification s'accompagnerait d'un plan de déploiement ambitieux des infrastructures de recharge associée, permettant la massification de la supply chain ;
- un enjeu essentiel du Green deal est de décarboner le secteur industriel, à commencer par les industries à forte intensité énergétique, comme le ciment, l'acier et les produits chimiques de base. Il convient d'engager ce processus par une conversion massive vers l'hydrogène au cours de la période 2025 à 2030. Cela nécessitera des volumes d'hydrogène dépassant largement le potentiel de production d'hydrogène vert, qui devront être produits par décarbonation du gaz naturel, avec CCS. En élargissant le marché de l'hydrogène et en permettant de rentabiliser ses infrastructures de transport et de distribution, cette évolution sera également favorable au développement des plus petites unités de production de gaz vert. Il est donc d'importance primordiale que les projets de production de gaz bleu, notamment dans les zones portuaires concentrant des industries lourdes et ayant accès aux ressources de gaz naturel et de GNL, soient soutenus par l'Union européenne ;
- dans le cadre de la politique de décarbonation de la mobilité et des transports, inciter les Etats membres à allouer des subventions à l'achat de véhicules hydrogène et hybrides hydrogène/électricité, en accompagnant ces programmes de la garantie d'un take or pay de long terme pour les producteurs d'hydrogène, ce afin de limiter le risque des business models de l'approvisionnement en hydrogène.